ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

TFAD Base de données de l'Accord sur la facilitation des échanges

Cuba

Accord ratifié: Oui

Date de ratification: 2018-03-12

Notifications de mise en oeuvre (Catégories A, B, C)			Date d'échéance	Statut
Notification des désignations des catégories A,B,C			22 février 2017	Oui
A - 40.3%	B - 58.0%	C - 1.7%	**Not yet notified** - 0.0%	
Notification des dates indicatives de la Categorie B			22 février 2017	Oui
Notification des dates définitives de la Categorie B			22 février 2018	Oui
Notification des dates indicatives de la Categorie C			22 février 2017	Oui
Notification des dates définitives de la Categorie C			22 août 2019	Oui
Notification des bésoins d'assistance technique			22 février 2017	Oui
Notification des arrangements conclus pour la fourniture d'assistance technique			22 février 2018	Oui
Notification de l'état d'avancement de la fourniture d'assistance technique			22 août 2019	Oui

Notifications de transparence			
Notified Art. 1.4	Catégorie B	date définitive de mise en oeuvre 22 février 2022	Oui
Notified Art. 10.4.3	Catégorie C	date définitive de mise en oeuvre 22 février 2027	Oui
Notified Art. 10.6.2	Catégorie A	date définitive de mise en oeuvre 22 février 2017	Oui
Notified Art. 12.2	Catégorie B	date définitive de mise en oeuvre 22 février 2022	Oui

Renseignements sur l'assistance	
Notified Art. 22.3	Oui

Légendes: Oui Notification présentée Non Notification due Non Notification non échue

Programme de mise en oeuvre			date indicative de mise en oeuvre	date définitive de mise en oeuvre
1.1	Publication	Ap Bp	du 22 février 2017 au 22 février 2021	du 22 février 2017 au 22 février 2022
1.2	Renseignements disponibles sur Internet	Bp	du 22 février 2021 au 22 février 2022	au plus tard le 22 février 2022
1.3	Points d'information	B C»B	au plus tard le 22 février 2021	au plus tard le 22 février 2022
1.4	Notification	Bp	du 22 février 2021 au 22 février 2022	au plus tard le 22 février 2022
2.1	Observations et renseignements avant l'entrée en vigueur	A		au plus tard le 22 février 2017
2.2	Consultations	A		au plus tard le 22 février 2017
3	Décisions anticipées	B	au plus tard le 22 février 2021	au plus tard le 22 février 2022
4	Procédures de recours ou de réexamen	A		au plus tard le 22 février 2017
5.1	Notification de contrôles ou d'inspections renforcés	B	au plus tard le 22 février 2021	au plus tard le 22 février 2022
5.2	Rétention	B	au plus tard le 22 février 2021	au plus tard le 22 février 2022
5.3	Procédures d'essai	B	au plus tard le 22 février 2021	au plus tard le 22 février 2022
6.1	Disciplines générales concernant les redevances et impositions	B	au plus tard le 22 février 2021	au plus tard le 22 février 2022
6.2	Disciplines spécifiques concernant les redevances et impositions	A		au plus tard le 22 février 2017
6.3	Disciplines en matière de pénalités	A		au plus tard le 22 février 2017

Programme de mise en oeuvre			date indicative de mise en oeuvre	date définitive de mise en oeuvre
7.1	Prétraitement avant arrivée	A		au plus tard le 22 février 2017
7.2	Paiement par voie électronique	B	au plus tard le 22 février 2021	au plus tard le 22 février 2022
7.3	Séparation de la mainlevée	A		au plus tard le 22 février 2017
7.4	Gestion des risques	A		au plus tard le 22 février 2017
7.5	Contrôle après dédouanement	A		au plus tard le 22 février 2017
7.6	Temps moyens nécessaires à la mainlevée	B	au plus tard le 22 février 2021	au plus tard le 22 février 2022
7.7	Opérateurs agréés	B	au plus tard le 22 février 2021	au plus tard le 22 février 2022
7.8	Envois accélérés	B	au plus tard le 22 février 2021	au plus tard le 22 février 2022
7.9	Marchandises périssable	B	au plus tard le 22 février 2021	au plus tard le 22 février 2022
8	Coopération entre les organismes présents aux frontières	A		au plus tard le 22 février 2017
9	Mouvement des marchandises	A		au plus tard le 22 février 2017
10.1	Formalités	A		au plus tard le 22 février 2017
10.2	Acceptation de copies	A		au plus tard le 22 février 2017
10.3	Utilisation des normes internationales	A		au plus tard le 22 février 2017

Programme de mise en oeuvre			date indicative de mise en oeuvre	date définitive de mise en oeuvre
10.4	Guichet unique	C E	au plus tard le 23 février 2023	au plus tard le 22 février 2027
10.5	Inspection avant expédition	A		au plus tard le 22 février 2017
10.6	Recours aux courtiers en douane	A		au plus tard le 22 février 2017
10.7	Procédures communes à la frontière	A		au plus tard le 22 février 2017
10.8	Marchandises refusées	A		au plus tard le 22 février 2017
10.9	Admission temporaire de marchandises	A		au plus tard le 22 février 2017
11	Transit	Ap Bp	du 22 février 2017 au 22 février 2021	du 22 février 2017 au 22 février 2022
12	Coopération Douanière	B	au plus tard le 22 février 2021	au plus tard le 22 février 2022

Légendes

A	Notifiée dans la catégorie A	Ap	Notifiée dans la catégorie A		
B	Notifiée dans la catégorie B	Bp	Notifiée dans la catégorie B	C»B	Transfer de la cat. C à la cat. B
C	Notifiée dans la catégorie C	Cp	Notifiée dans la catégorie C	B»C	Transfer de la cat. B à la cat. C
N	Pas encore notifiée	E	Report de dates demandé		

Notifications et autres documents

Symbole	Date de réception	Description
G/TFA/N/CUB/1/Add.3	2025-04-24	Extension of implementation dates

Symbole	Date de réception	Description
G/TFA/N/CUB/3/Rev.2	2024-10-08	Article 22.3 - Revision 2
G/TFA/N/CUB/1/Add.2	2023-08-23	Extension of implementation dates
G/TFA/N/CUB/4	2022-10-26	Articles 1.4, 10.4.3, 10.6.2, 11.17, 12.2.2
G/TFA/N/CUB/3/Rev.1	2022-05-04	Article 22.3 - Revision
G/TFA/N/CUB/3	2021-01-27	Article 22.3
G/TFA/N/CUB/1/Add.1	2019-10-03	Categories B and C notification - Addendum
G/TFA/N/CUB/2	2019-10-03	Notification on arrangements and progress in the provision of TACB support
G/TFA/N/CUB/1	2018-03-13	Categories A, B and C notification

Information détaillée sur l'assistance technique

10.4 Guichet unique

C

10.4.1
10.4.2
10.4.3
10.4.4

Date indicative de mise en oeuvre
23 février 2023

Date définitive de mise en oeuvre
22 février 2027

Assistance requise pour la mise en oeuvre

Une assistance technique est nécessaire pour former le personnel affecté à la création du guichet unique, en particulier pour les processus liés à la simplification, ainsi que pour un transfert des connaissances qui permette aux autorités nationales compétentes de se tenir au courant des évolutions et de s'adapter aux nouvelles pratiques. Acquisition d'équipements des technologies de l'information et de la communication et d'autres types de matériel informatique.
Une étude de viabilité a été réalisée et la CNUCED a élaboré un projet (qui date d'août 2014) mais faute de donateurs il ne peut pas être mis en oeuvre.

Étiquettes: *Technologies de l’information et de la communication (TIC), Infrastructure et equipment, Procédures institutionnelles, Ressources humaines et formation*

Membres donateurs: Union européenne

Agences: Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Progrès rapporté

Cuba, Sistema de Ventanilla Única Electrónica para el Procedimiento de Comercio Exterior:
En 2014 se solicitó oficialmente a la UNCTAD un proyecto para para la implementación de la estrategia de desarrollo de la Ventanilla Única electrónica de Comercio Exterior (VUCE), bajo el requisito de que serían adjudicados los fondos financieros por la cooperación internacional. La Unión Europea asigno los fondos de esta Cooperación en julio de 2019.
A partir de ese momento, el Ministerio del Comercio Exterior y la Inversión Extranjera (MINCEX) desarrolló, bajo la asistencia técnica de la UNCTAD y de conjunto un cronograma de trabajo para documentar, clarificar y la simplificación de los procesos de registros, permisos previos y despacho, mediante el desarrollo de seminarios sobre implementación de un sistema de ventanilla Única. Se ha recibido capacitación por parte de expertos de la UNCTAD.
En marzo de 2018 se recibe el Derecho de Uso del "Sistema eRegistration" el cual fue hospedado en un servidor nacional.
El logro más significativo durante el año 2019 fue finalizar la documentación de esta plataforma a partir de la asistencia técnica recibida de la UNCTAD. La plataforma tiene documentada 125 normativas, 108 trámites de 41 organismos, instituciones o Autoridades Nacionales Competentes.
En septiembre de 2019 quedo implementado por el MINCEX y la UNCTAD un mecanismo de autenticación para el "Sistema eRegulations" nombrado "Central Authentication Service (CAS)".
Se presentó por parte de la UNCTAD el Prototipo VUCE Fase I, para lo cual se acordó el primer servicio automatizado a desarrollar hasta enero de 2020 por la integración de los registros del MINCEX, la Cámara de Comercio de Cuba y la Aduana General de la Republica (AGR), ejecutándose un análisis del servicio integrado en línea.
Se acordó crear la Base de Datos Postgre de la Cámara de Comercio de Cuba, comprar un servidor para esta institución y desarrollar los servicios web de Ventanilla Única en el MINCEX, la Cámara de Comercio de Cuba y la Aduana General del Republica. También se acordó un Formulario Único de Ventanilla Única.
Se decidió integrar la Pasarela de Pago ENZONA a la Ventanilla Única
Quedo acordado el desarrollo de "Web Services" con la Oficina Nacional de Administración Tributaria (ONAT).

Légendes

C	Notifiée dans la catégorie C	Cp	Notifiée dans la catégorie C	E	Report de dates demandé

 Arrangement avec des donateurs notifié

 Arrangement avec des donateurs pas encore notifié

Téléchargé le 16 novembre 2026
Mis à jour le 25 mars 2026

2026 © TFAD - http://www.tfadatabase.org